

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe de la licence de Physique de
l'UFR Sciences et Technologie (UFR-ST) de l'Université
Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)**

Equipe d'évaluateurs externes :

- M. Bassirou BA, Professeur titulaire, UCAD, Président ;
- M. Issakha YOUM, Professeur titulaire, UCAD, Membre ;
- M. Amsata NDIAYE, Maître de conférences titulaire, Membre.

Signature

Août 2023

Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	2
INTRODUCTION.....	3
1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME ÉVALUÉ	4
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	5
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN	7
4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP (RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE PROGRAMME).....	11
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME.....	18
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	18
7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES	18
8. RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIÈRE ÉVALUATION ET LEUR NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE	19
9. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT.....	20
10. PROPOSITION DE DÉCISION	20

Sigles et Abréviations

- **ANAQ-SUP** : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de L'Enseignement Sup
- **CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
- **CC** : Contrôle Continu
- **CIAQ** : Cellule Interne Assurance Qualité
- **CM** : Cours Magistral
- **CP** : Comité de Pilotage
- **EC** : Élément Constitutif
- **LMD** : Licence, Master, Doctorat
- **FOAD** : Formation Ouverte et A Distance
- **MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de L'Innovation
- **MPCI** : Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique
- **PATS** : Personnel Administratif Technique et de Service
- **PCA** : Président du Conseil d'Administration
- **PER** : Personnel d'Enseignement et de Recherche
- **REESAO** : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest
- **TD** : Travaux Dirigés
- **TP** : Travaux Pratiques
- **TPE** : Travail Personnel de l'étudiant
- **UE** : Unité d'Enseignement
- **UFR-ST** : Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies
- **UASZ** : Université Assane Seck Ziguinchor

Introduction

Le rapport d'auto-évaluation présenté, vise une accréditation nationale du programme de Licence de Physique tel qu'il est déroulé à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

En s'inscrivant dans la dynamique de recherche de la qualité, le Département de Physique de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies (UFR-ST) a présenté un rapport d'auto-évaluation de sa licence de Physique. Ce rapport d'auto-évaluation vise le renouvellement de la première accréditation nationale (obtenue en 2015) par l'ANAQ-Sup de ce programme qui est régulièrement déroulé depuis l'ouverture de l'UASZ.

Dans ce cadre, une équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup a été envoyée le mardi 14 mars 2023 à l'UASZ pour une visite d'évaluation du programme de cette Licence. L'équipe d'évaluateurs était composée de :

- **M. Bassirou BA**, Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- **M. Issakha YOUM**, Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- **M. Amsata NDIAYE**, Maître de conférences titulaire à l'UFR de Sciences Appliquées et de Technologie de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation du programme évalué

Le programme de la Licence de Physique, qui fait l'objet de cette présente évaluation, a été mis en place par le département de Physique de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies de l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Ce programme a fait l'objet d'une première évaluation en 2013, qui a permis de scinder l'ancienne filière Mathématiques, Physique, Chimie et Informatique (MPCI) en deux nouvelles filières Mathématiques, Physique et Informatique (MPI) et Physique Chimie (PC). L'application de cette nouvelle structuration est entrée en vigueur en 2014-2015. Par la suite, un processus de demande d'accréditation à l'ANAQ-Sup a été entamé par le département de Physique en 2015 et a abouti à une accréditation de la Licence de Physique par l'ANAQ-Sup. Cette évaluation interne et externe a permis d'identifier les points forts et les points à améliorer dans le programme de Licence de Physique en s'appuyant sur les recommandations des experts.

Le présent processus d'auto-évaluation s'inscrit dans le cadre d'une demande de renouvellement de l'accréditation de la Licence de Physique de l'UASZ. Le processus a été mené par un Comité de Pilotage (annexe 1), sous la supervision de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'UAQZ (annexe 2) dont le responsable a été nommé par arrêté (annexe 3).

Le programme est logé à l'UFR des Sciences et Technologies qui compte six (6) départements : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Géographie, Agroforesterie. Les départements s'occupent des offres de formations initiales en format Licence, Master et Doctorat (LMD).

Le principal objectif du programme est de fournir une formation générale dans les spécialités de la physique permettant aux diplômés de poursuivre des études de Master ou de s'insérer dans la vie professionnelle.

Le programme accueille en première année de Licence, tout titulaire d'un baccalauréat des séries scientifiques ou diplôme admis en équivalence. Chaque année, l'UFR accueille des nouveaux bacheliers dans les filières Mathématiques, Physique et Informatique (MPI) et Physique Chimie (PC) qui représentent le vivier alimentant la Licence 3 conduisant à l'obtention de la licence Physique.

Le programme est structuré conformément au système LMD, selon les normes de la REESAO, sous forme d'enseignements répartis en six (6) semestres. Les enseignements des semestres 1, 2, 3 et 4 sont communs aux deux (2) filières (MPI et PC). Le nombre total de crédits requis pour être titulaire de la licence est de 180 sur les trois (3) années d'études. Les enseignements, organisés en

unités d'enseignement (UE) comportant chacune au moins deux (2) éléments constitutifs (EC), se font en présentiel et en partie à distance sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP). Conformément au découpage du volume horaire dans le cadre du LMD, un temps de travail personnel de l'étudiant (TPE), représentant un pourcentage variable volume horaire, est prévu pour chaque élément constitutif.

Les thèmes développés autour des UE pendant les quatre (4) premiers semestres du tronc commun du cycle de licence s'articulent autour d'éléments de base sur les fondamentaux en Mathématiques, Physique, Chimie et Informatique, qui préparent l'étudiant à sa pré spécialisation en Physique et Chimie, ou en Mathématiques et Informatique. Les semestres cinq (5) et six (6) sont exclusivement dévolus à des enseignements de Physique.

Les enseignements de la licence Physique sont assurés par un personnel de haute facture constitués essentiellement d'enseignants de rang magistral, mais en nombre insuffisant.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le 10 mars 2022, un Comité de Pilotage chargé de l'auto-évaluation de la Licence Physique a été mis en place par arrêté du directeur de l'UFR-ST. Ce comité de pilotage est composé des membres suivants :

- Prof Samo DIATTA, Président ;
- Prof Modou GNING, membre ;
- Prof Lat Grand NDIAYE, membre ;
- Prof Mamadou Lamine MBAYE, membre ;
- Prof Serigne THIAO, membre ;
- Prof Diouma KOBOR, membre ;
- Prof Edouard DIOUF, membre ;
- M. Alioune Badara DIENG, membre ;
- M. Diocounda YOCK, membre ;
- Prof Ibrahima MBAYE, représentant de la CIAQ ;
- M. Oumar DJIBA, membre ;
- M. Momath THIAM, représentant des étudiants.

Ce comité a fait un diagnostic de la formation et a ensuite rédigé un rapport d'auto-évaluation du programme de la Licence de Physique.

Ce rapport est un document de cinquante-huit (58) pages (annexes non comprises) qui comporte une introduction suivie de quatre (4) chapitres articulés autour de l'analyse des critères de qualité et se termine par une conclusion.

En introduction, la démarche, qui consiste à faire la synthèse de l'analyse critique du programme de Licence de Physique déroulé de 2015 à nos jours tenant compte des recommandations de l'ANAQ-Sup lors de la précédente accréditation, a été présentée.

Dans le chapitre 1, la démarche qui a été adoptée a permis au comité de pilote de rédiger ce rapport d'auto-évaluation en mettant l'accent sur toutes les étapes du processus. Cette démarche a permis, d'identifier les thèmes clés, de préciser les responsabilités et d'établir un agenda de travail afin d'auto-évaluer efficacement le programme de Licence de Physique dans sa globalité (sa pertinence, son fonctionnement, etc.). L'objectif visé est de décrire et d'analyser ce programme afin d'établir sa conformité ou non aux critères qualité définis dans le référentiel de l'ANAQ-Sup.

Le Chapitre 2 est consacré à la description et l'organisation du cursus de Licence de Physique en mettant l'accent sur :

- l'évolution de l'effectif des étudiants de la Licence de Physique (annexe 4) ;
- les enseignants de la Licence de Physique ;
- la présentation et l'évolution du Programme.

Le chapitre 3 apporte des éléments de réponse aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup. Il est à noter, selon le rapport présenté, pour l'essentiel des standards, les objectifs y afférant sont atteints (18 objectifs atteints sur un total de 19).

Un plan de développement est présenté au chapitre 4 avec des objectifs, des actions et des moyens nécessaires pour les atteindre sans oublier les échéances.

Les forces et les faiblesses du programme ont été relevées, suivies de remarques et de recommandations en vue d'améliorer la qualité dans la formation.

Enfin, une conclusion générale de l'auto-évaluation a montré la nécessité de renforcer :

- les infrastructures (laboratoires de TP et de recherche, salles de cours, bureaux etc.) ;
- l'effectif du personnel enseignant et du personnel administratif et technique ;
- l'opérationnalité du processus d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- l'accueil, l'intégration et le suivi des étudiants.

Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport d'auto-évaluation ont été reçus par

les experts évaluateurs.

Il est aussi à noter que la composition du comité de pilotage ne suit pas scrupuleusement le format de l'ANAQ-Sup.

Sur le plan de la forme, le rapport respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

3.1.1 Validation du programme de la journée et présentation de la Licence de Physique et Chimie

L'équipe d'évaluateurs est arrivée à l'Université Assane Seck de Ziguinchor à 8 heures 30. Elle a été accueillie par les membres du comité de pilotage dirigé par Professeur Samo DIATTA.

Les activités, telles que mentionnées sur le calendrier de visite, ont démarré à 9 heures, en présence du Directeur de l'UFR-ST, des membres du comité de pilotage du programme et se sont tenues dans la salle de réunion du département de Physique.

Après la présentation des personnes assistant à la réunion (annexe 5), M. le Président a rappelé l'objet de la visite des experts qui entre dans le cadre du processus d'accréditation par l'ANAQ-Sup du programme de la licence de Physique. Il a ensuite proposé l'agenda de la visite d'évaluation externe selon le chronogramme suivant :

- Présentation de l'établissement accueillant le programme : 09 h – 09 h 15 ;
- Présentation du programme et discussions : 09 h 15 – 10 h 30 ;
- Pause santé : 10 h 30 – 11 h
- Visite des locaux : 11 h – 12 h
- Entretiens successifs avec les PER, les étudiants et les PATS : 12 h 00 – 13 h 30 ;
- Pause déjeuner : 13 h 30 – 15 h ;
- Point d'harmonisation des experts : 16 h – 16 h 30 ;
- Restitution du programme de la journée par les experts en présence des membres du comité de pilotage du programme de la licence de physique du département de physique de l'UFR-ST : 16 h 30 – 17 h.

Après la validation de l'agenda de travail, le Directeur de l'UFR-ST a fait une présentation générale de l'université et de l'UFR qu'il dirige. Il a fini ses propos en remerciant le Comité de Pilotage pour le travail accompli sans oublier de se féliciter de la présence des évaluateurs de l'ANAQ-Sup qui va dans le sens de la culture de l'évaluation instaurée dans l'établissement.

Il revenait ensuite chef du département de physique et président du Comité de Pilotage de présenter sur un support visuel, le programme de la licence de Physique.

A la fin de son exposé, les évaluateurs ont eu des échanges sur les standards. Ils ont aussi demandé des clarifications sur les maquettes et leurs contenus, les syllabii, les actes et les éléments de preuve.

Il a été noté à travers l'exposé du responsable du CP que le système de formation mis en œuvre à l'UASZ est bi modal avec l'existence d'une plateforme d'enseignement à distance, accessible à tous les étudiants, où tous les intervenants de la formation déposent leurs cours. Il est important de noter que les présentations du Doyen et du Président du comité de pilotage ont mis en exergue l'existence d'infrastructures (salles de cours et de TP, amphithéâtres) aux normes de l'enseignement supérieur mais pas en quantité suffisante. Le calendrier universitaire, qui connaît certes un retard notoire, est bien planifié et parfaitement exécuté par tous les acteurs impliqués dans la formation avec un strict respect du quantum horaire. Cependant, la part de l'enseignement en ligne mérite d'être normalisé par des textes des instances pédagogiques délibérantes de l'université.

La structuration de la maquette de la licence de Physique a été revue en tenant compte des points faibles et recommandations issus de la première évaluation.

Les réponses fournies par le Directeur de l'UFR-ST, le DCIAQ, le responsable du CP et les PER ont permis de percevoir l'évolution de la maquette de formation en une nouvelle version adoptée en 2022 et qui reste à être mise en œuvre.

Les recommandations formulées par les évaluateurs vont dans le sens de l'amélioration de la qualité de la formation.

Avant les entretiens, l'équipe des évaluateurs a visité les locaux utilisés par le programme dont les laboratoires et le bloc administratif.

3.1.2 Visite des locaux

Les locaux visités et en rapport avec le programme de la licence de Physique sont :

- le bloc administratif fonctionnel et bien organisé ;
- le service de la scolarité : lieux exigus ;
- les locaux pédagogiques avec des salles de cours bien équipées, des amphi aérés fonctionnels et en nombre en dessous des besoins actuels ;
- les laboratoires d'enseignement pratique :
 - laboratoire de chimie ;

- laboratoire de physique : TP de L1 faisables (optique géométrique, électrocinétique et mécanique). De nouvelles salles de TP sont construites, mais pas encore livrées.
- le dispositif de sécurité d'incendie, environnement : des extincteurs sont prévues pour équiper et sécuriser ces nouvelles salles.

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie des responsables du programme. Les personnels concernés lors de ces visites ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs.

A l'issue de la visite, on peut noter que le programme de la licence de Physique dispose d'infrastructures adéquates pour la formation. La réception prochaine de locaux pédagogiques et d'équipements de TP permettront de solutionner les difficultés actuelles.

3.1.3 Entretien avec les membres du Personnel et des Etudiants

Les entretiens avec le personnel enseignant et de recherche, le personnel administratif, technique et de service et les étudiants se sont déroulés dans la salle de réunion du département de Physique. La gouvernance, l'implication des personnels et des étudiants dans la gestion de la formation, les curriculums, les méthodes pédagogiques, les modalités d'enseignement et les évaluations ont été au cœur des entretiens. L'encadrement des étudiants, leurs conditions d'existence, leur suivi après la formation, la prise en charge sociale des personnels, les critères de recrutement des personnels et leurs qualifications ont aussi été évoqués.

3.1.4 Entretien avec les membres du Personnel d'enseignement et/ou de Recherche (PER)

La formation est assurée par une équipe pédagogique composée d'enseignants compétents tous titulaires du doctorat ou d'un PhD. Selon les enseignants rencontrés (annexe 6), il existe une bonne dynamique dans l'exécution de leurs tâches d'enseignement et d'encadrement des étudiants. Ils se sentent bien impliqués dans le suivi et l'évaluation du programme. Ils ont porté une appréciation positive de l'évaluation de leurs enseignements faite par les étudiants. Les enseignements se font au moyen de supports électroniques, de fiches de TD et à travers la plateforme d'apprentissage à distance. Les modalités d'évaluations des étudiants se font à l'aide de notes de devoirs, de TP et de l'examen final. Les PER ont aussi souligné certaines difficultés relatives à l'enchaînement dans la programmation de certains enseignements et au nombre assez élevé d'évaluations et de copies à corriger. Ils ont aussi émis le souhait de recrutement supplémentaire de PER pour une meilleure prise en charge des TP.

3.1.5 Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

La rencontre a eu lieu en présence de quelques membres de ce personnel (annexe 7). L'entretien était axé sur leur rôle dans la formation, leurs conditions de travail et la couverture sociale.

Ils se sont tour à tour présentés et déclinés le rôle qu'ils jouent dans l'institution et la formation. Entre autres questions, ils prennent une part active au fonctionnement de l'UASZ et de la formation en particulier car ils sont impliqués dans tous les processus, en assistant régulièrement aux réunions. Leur relation avec les étudiants est correcte et il existe une bonne collaboration avec le PER. Mais, ils ont noté un manque de personnel compte tenu de la taille actuelle de l'université.

Le responsable de la documentation a fait état de la fonctionnalité de son service, il regrette cependant l'absence de ressources documentaires en ligne.

Le responsable de la FOAD est revenu dans les moindres détails dans le processus organisationnel de l'enseignement à distance. Il a insisté sur la fonctionnalité et la bonne structuration de la plateforme d'apprentissage en ligne.

De leur appréciation générale, il ressort que les conditions de travail sont jugées satisfaisantes par les PATS.

3.16 Entretien avec les étudiants

Les étudiants rencontrés (annexe 8) ont apprécié positivement la formation qu'ils reçoivent et ont souligné les relations correctes qu'ils ont avec les membres du personnel. Ils ont loué les qualités pédagogiques de leurs enseignants.

Les étudiants ont exprimé le besoin de la mise en place d'une politique et d'un dispositif d'accompagnement et d'orientation pour faciliter leur insertion.

Ils ont souligné les opportunités de poursuite d'études (concours, Master, Ingénieurs, ...) qui s'offrent à eux. Ils ont répondu par l'affirmative à la question de savoir s'ils sont prêts à recommander la formation de la Licence de Physique.

3.2 Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée avec les autorités de l'UFR-ST, de la DCIAQ, de PATS et d'enseignants impliqués dans la formation. L'agenda de travail adopté a été rigoureusement respecté et la visite des locaux s'est déroulée sans entrave. Les entretiens avec le PER, le PATS et les étudiants ont permis de connaître le niveau de satisfactions et les difficultés qu'ils ont dans l'institution ; ils étaient disponibles et ouverts aux discussions. Les membres de la formation se sont bien mobilisés, ont

participé à toutes les étapes de la visite, ont fourni certains éléments de preuve exigés et ont apporté des réponses claires aux questions des évaluateurs.

La visite s'est terminée à 17 h par la séance de restitution en présence du Directeur de l'UFR-ST, le président du comité de pilotage et d'autres membres de la formation (annexe 9).

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.
<p>Le programme d'étude de la licence de Physique est régulièrement dispensé depuis 2007 avec la sortie régulière de promotions de diplômés depuis son démarrage. Le programme a connu une première évaluation réussie dont les recommandations ont été mises en œuvre. Il est piloté par l'UFR-ST de l'UASZ. Le recrutement des étudiants, les activités de la formation et la délivrance des diplômes se font régulièrement.</p> <p><i>L'évolution des effectifs des étudiants diplômés et les statistiques ont été présentées comme éléments de preuve.</i></p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
<p>La Licence de Physique offre aux étudiants des connaissances scientifiques fondamentales dans les spécialités de la physique, de la chimie, des mathématiques et de l'informatique tant d'un point de vue théorique qu'expérimental. L'obtention de la licence permet aux étudiants de poursuivre des études de Masters dans les spécialités de la physique. Les objectifs de formation et d'apprentissage de la licence de physique correspondent à la mission de l'institution.</p> <p>La maquette pédagogique, les syllabii, le plan stratégique de l'UASZ ont été présentés comme éléments de preuve.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le contenu du programme est plus académique que professionnelle, cependant des efforts sont consentis pour faciliter la professionnalisation des apprentissages en intégrant des matières qui faciliteront la reconversion des apprenants et leur intégration dans le monde professionnel ou socio-économique. Le programme de formation a été entièrement élaboré par des universitaires sans concertation avec le monde socio professionnel. Cependant un dispositif est mis en place pour maintenir les relations avec le monde professionnel (activités de formation et de capacitation de l'incubateur INNOV'ZIG à l'endroit des étudiants ; désignation d'un point focal « Insertion et Stages » au sein du Département de Physique).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis dans les textes organisant l'UASZ. Toutes les questions relatives aux aspects pédagogiques sont débattues aux seins des instances comme le Conseil de Département et le Conseil d'UFR. Du point de vue académique, le conseil scientifique de l'établissement constitué d'enseignant de rang magistral délibère sur toutes les questions académiques. Les PV de conseils sont dressés après chaque réunion en vue d'informer les enseignants et les étudiants des décisions prises. Un amphi de rentrée est organisé chaque année en vue d'informer les étudiants sur les différents aspects organisationnels de l'université et de la formation. Toutes les composantes de l'université (PER, PATS, Étudiants) ont des représentants dans les différentes instances.

Des PV des réunions et des actes de nomination ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER est présent dans les instances où les décisions d'ordre pédagogique sont prises. Les étudiants expriment leurs opinions à travers l'évaluation des enseignements, mais ne sont pas représentés au sein du conseil pédagogique. Ils peuvent, par le biais de leurs responsables de classe, saisir directement les chefs de département et/ou le Directeur pour leurs faire part de leurs doléances. Les cahiers de texte sont correctement tenus.

Les TDR du séminaire de révision de la maquette fait partie des éléments de preuve présentés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) est l'organe qui veille à la cohérence du parcours et du programme pédagogique. Elle est chargée de promouvoir, d'améliorer et d'évaluer la qualité des formations et de la bonne gouvernance universitaire. La Cellule interne d'Assurance Qualité valide les intrants pédagogiques (maquette, syllabus, contenus...). La création de l'Unité Qualité au sein de l'UFR ST permet désormais de mieux prendre en charge les questions liées à la qualité des programmes d'enseignement en particulier celui de la Licence de Physique. Pour l'évaluation de la licence de Physique, un Comité de pilotage d'auto-évaluation du programme a été créé par le directeur de l'UFR-ST. La CIAQ accompagne l'instauration d'une culture de la qualité et l'adaptation des normes du REESAO aux programmes qui sont déroulés. Les faiblesses constatées tournent autour de la non exploitation des évaluations des enseignements par les étudiants et l'inexistence d'évaluations à certains niveaux.

L'arrêté de création de l'Unité Qualité et la composition de la Cellule Interne d'Assurance Qualité ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée en Unités d'Enseignements (UE) regroupant des Eléments Constitutifs (EC) pour chaque semestre conformément au système LMD. Les méthodes d'enseignement sont déclinées en cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travail personnel de l'étudiant. Les crédits sont affectés aux UE à raison d'un volume horaire total (VHT) de 20 heures par crédit. Les UE regroupent des EC cohérentes et sont réparties dans un tronc commun de quatre semestres. La maquette respecte globalement l'organisation pédagogique du programme et est conforme au décret national sur le LMD. Elle met en évidence deux types d'UE et EC : celles qui sont obligatoires et celles qui sont optionnelles.

La maquette et les syllabi de cours sont fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Les principaux thèmes de la formation sont pris en charge et apparaissent clairement dans la maquette. Le volet pratique de la formation est également pris en compte. Le programme est structuré en un tronc commun (L1 et L2) pour une initiation et une consolidation des fondamentaux de la physique, de la chimie, des mathématiques et de l'informatique ; suivie d'une spécialisation en physique en L3. L'enseignement est bi modal dispensé sous forme de CM, TP et TD. L'équipement des laboratoires est à améliorer de façon notable. Les évaluations sont régulièrement organisées sous forme de devoirs et d'examens. Les étudiants sont informés de leurs résultats par la remise de leurs relevés individuels. La compensation entre UE est de rigueur dans ce parcours de Licence.

Les syllabi, la maquette et des exemples d'emploi du temps ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont réglementées et disponibles sur le site web de l'UASZ (www.uasz.sn), ainsi que la loi et les décrets organisant le système LMD.

Les attestations de réussite sont délivrées aux étudiants ayant obtenu les 180 crédits de la licence. L'UASZ tarde encore à délivrer les diplômes de la Licence de Physique.

Des exemples de relevé de notes, d'attestations de réussite ainsi que le règlement d'obtention des diplômes ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les conditions de validations des UE sont indiquées en respect des dispositions du décret sur le LMD. Les taux de réussite sont suivis et analysés régulièrement lors des réunions de délibération et dans les différents rapports fournis à la direction de l'enseignement supérieur.

Le programme maintient un bon taux de réussite avec une baisse par moment due aux instabilités du système.

Des statistiques sur les effectifs et étudiants diplômés ont été présentées comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le PER du programme de la licence de Physique est principalement composé d'enseignants permanents et de vacataires. Les PER permanents sont pour la plupart de rang magistral (Professeurs Titulaires au nombre de 3 ou Assimilés au nombre de 3) ou des Maîtres de Conférences Titulaires au nombre de 3 ou Assimilés au nombre de 4. Les profils de ces enseignants sont variés, multidisciplinaires et englobent les domaines suivants : physique de l'atmosphère et de l'océan, énergies renouvelables, énergétique, électronique, physique des matériaux, mécanique et physique atomique et nucléaire.

La liste des enseignants, leurs CV sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La loi 81-59 du 9 novembre 1981 modifiée par la loi 2016/07 du 02 mars 2016 portant statut du personnel enseignant des universités a légiféré sur la répartition du temps de travail du PER. Par contre, le temps imparti à la recherche est laissé à l'appréciation du PER et reste encore indéfini.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Des programmes de mobilité permettent au PER de s'ouvrir à d'autres structures de recherche pour nouer des collaborations et effectuer des recherches pour plus de production scientifique indispensable à l'avancement dans leur carrière. Le département de Physique a fait appel aux enseignants d'autres universités (UGB, UCAD) pour assurer certains cours du programme lorsqu'il y'avait un déficit de PER. De même les enseignants du Département ont la possibilité de dispenser des cours dans les autres universités publiques du Sénégal à chaque fois que de besoin.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Tous les bacheliers des séries scientifiques sont informés des conditions d'admission dans le programme de la Licence de Physique à l'aide de plusieurs canaux d'information notamment CAMPUSEN et le site internet de l'UASZ (www.uasz.sn).

Afin de mieux informer les étudiants sur le déroulement des programmes, la direction de l'UFR-ST organise des amphis de rentrée chaque année et souvent pendant la quinzaine du démarrage des cours.

Les TDR de l'amphi de rentrée de l'UFR-ST sont présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. Il n'y a aucune forme de discrimination sur le genre dans les critères de sélection des étudiants.

Un exemplaire critère d'orientation des étudiants en Licence MPI et PC (CAMPUSEN) a été présenté comme élément de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le système LMD rend possible la mobilité des étudiants. Durant le cycle de Licence, la mobilité au niveau national n'est pas effective.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s

Les PER du département de physique sont tous engagés dans l'encadrement des étudiants même si aucun dispositif d'accompagnement pédagogique n'est formalisé. Le département de Physique soutient aussi les initiatives des structures estudiantines comme le club Science qui encadre sous forme de tutorat, les étudiants afin d'améliorer leurs capacités et leurs chances de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Depuis quelques années, les autorités de l'UASZ mettent en œuvre un cadre pour favoriser l'insertion des étudiants. Cela se traduit par la mise en place et la fonctionnalité de l'incubateur INNOV'ZIG au sein de la Direction de la Coopération, de l'Insertion et des Relations avec le Monde Professionnel (DCIMP) de l'UASZ, dont le rôle est d'accompagner les étudiants dans l'insertion et surtout l'auto-emploi (entrepreneuriat).

La fiche de compétences des étudiants titulaires de la licence est présentée comme élément de preuve.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme. .

L'UASZ possède des infrastructures pédagogiques adéquates pour soutenir la Licence de Physique. La visite a permis le constat d'amphithéâtres, de salles polyvalentes pour les cours TD et de laboratoires de TP, relativement bien équipés et en nombre insuffisant. Le Centre de ressources pédagogiques de l'UASZ, dirigé par un personnel qualifié et compétent, dispose d'une documentation acceptable. Les laboratoires pédagogiques sont dotés de plusieurs lots d'équipements d'expérimentation en physique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Des points forts ont été notés en ce qui concerne :

- le renforcement du PATS par le recrutement d'une secrétaire pour chaque département de l'UFR ;
- la mise en place d'un dispositif pour la formation du personnel dans le domaine de la sécurité avec l'aide d'une ONG espagnole ;
- l'intégration d'une bonne culture de l'évaluation dans les activités de l'établissement ;
- la motivation réelle du PER et du PATS pour la pérennité de cette culture de la qualité ;
- le programme de la Licence est bien structuré avec une maquette réaménagée ;
- la réception prochaine des nouveaux locaux de l'UFR dont un bloc pour la physique et la chimie avec des salles de cours aérées et spacieuses ;
- l'existence d'un système hybride de formation (en présentiel et à distance).

6. Points faibles du programme

Cependant certains points doivent être revus afin de les améliorer à savoir :

- l'exploitation des résultats des évaluations des enseignements n'est pas faite ;
- il y'a un déficit de personnel aussi bien au niveau des PER (13 PER) que des PATS (manque de techniciens de laboratoire) ;
- l'exiguïté des locaux de l'administration de l'UFR (Scolarité, Service comptable, Direction dans un même bloc) ;
- l'installation électrique dans les salles de TP n'est pas aux normes de sécurité ;
- l'organisation des semestres de cours ne permet pas une meilleure maîtrise du calendrier universitaire ;
- le système de formation hybride n'est pas formalisé par des textes qui en précisent les modalités, les horaires, les évaluations, etc.

7. Appréciations générales

L'évaluation externe porte sur le programme de la Licence Physique de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ), établissement public de la République du Sénégal doté de la personnalité juridique et d'autonomie financière. L'UASZ a une gouvernance académique et un fonctionnement administratif régis par les lois et décrets portant organisation et fonctionnement des universités du Sénégal.

Le programme évalué est bien structuré d'un point de vue académique selon les normes du système LMD. L'équipe académique et pédagogique qui anime le programme est composée de personnel qualifié.

8. Recommandations issues de la première évaluation et leur niveau de mise en œuvre

Recommandations issues de la première évaluation	Niveau de mise en œuvre de ces recommandations
Concevoir la maquette avec au moins deux éléments constitutifs par UE fondamentale,	La maquette a été révisée en Mai 2022 et attend d'être validée par le Conseil Pédagogique.
Redéfinir les objectifs et les contenus des UE surtout celles de mécanique générale et de mécanique du solide en L2.	La Mécanique générale et la Mécanique du solide sont fondues dans une même UE avec le même poids. Les contenus ne sont pas présentés dans les syllabus.
Assurer la disponibilité des supports de cours et assurer le fonctionnement permanent du wifi.	L'internet est disponible dans l'enceinte du campus pédagogique et du campus social de l'UASZ. Le Wifi est disponible.
Rendre effective l'évaluation des enseignements et l'utilisation du cahier de textes.	L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait à l'aide de formulaires à remplir, cependant leur exploitation n'est pas réalisée. Il est suggéré que la Direction de l'Informatique rende ce processus automatique pour que l'évaluation des enseignements par les étudiants se fasse en ligne pour une meilleure exploitation. Un cahier de textes a été institué par le département de Physique afin d'assurer le suivi des enseignements. Cependant sa gestion par le responsable de classe reste à améliorer.
Mettre le syllabus à la disposition des étudiants.	Les syllabus sont disponibles et les étudiants sont informés des cours qui leur sont dispensés.
Augmenter la capacité d'accueil de la bibliothèque.	L'université dispose d'une (01) bibliothèque de 150 places. Un projet de construction d'une bibliothèque de 1000 est porté par l'UASZ.
Améliorer l'aération des salles de cours et de TP surtout en période de chaleur.	Un nouveau bloc est construit pour l'UFR et sera bientôt livré.
Rendre autonome la gestion du social pour les étudiants et les PATS avec la mise en place d'une structure indépendante du COUD de Dakar.	Le Centre Régional des œuvres universitaires et sociales de Ziguinchor CROUS/Z) a été officiellement installé le 13 Novembre 2017. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants relevant des établissements publics d'enseignement supérieur implantés dans leur ressort territorial.
Assurer le renforcement de capacités du PATS et concevoir des fiches de postes qui définissent clairement les tâches de chaque agent (PATS).	Le renforcement des capacités du PATS est effectif. Il reçoit une subvention à hauteur 50 à 70% du rectorat et de l'UFR. Chaque agent est impliqué et déroule correctement les tâches qui lui sont confiées.

Le système de sécurité doit être en conformité avec la réglementation en vigueur au Sénégal après une évaluation des dispositifs de sécurité à mettre en place et procéder aux vérifications périodiques des extincteurs.	La mise en place d'un dispositif pour la formation du personnel dans le domaine de la sécurité est relevée parmi les points forts
Renforcer le budget alloué à la formation et s'assurer de son exécution correcte en vue d'améliorer les conditions de travail du PER, du PATS et des étudiants.	Le budget du département de Physique était de 8 490 000 FCFA en 2017 – 2018. Il est passé à 22 735 000 FCFA en 2020 – 2021.

9. Recommandations à l'établissement

L'équipe d'évaluateurs recommande :

- La mise aux normes du système de sécurité dans le nouveau bloc affecté à l'UFR ;
- Le recrutement de nouveaux enseignants par l'UFR ;
- Le renforcement des conditions de travail du PER, du PATS et des étudiants.

10. Proposition de décision

L'équipe d'évaluateurs propose l'accréditation du diplôme de licence de Physique de l'UASZ